Lait contaminé : après Lactalis, Sodilac !

Abderrahim DERRAJI - 2019-01-26 11:20:46 - Vu sur pharmacie.ma

La société Sodilac qui commercialise la gamme Modilac vient de déclencher en France, une procédure de rappels de lots de toute sa gamme de formules de nutrition infantile à base de protéines de riz. Cette décision fait suite au diagnostic de quatre contaminations par des Salmonella poona chez des nourrissons ayant consommé des préparations infantiles à base de protéines de riz. Pour éviter d'éventuelles confusions et faciliter la gestion des rappels de lots, Sodilac a préféré retirer du marché toutes les formules infantiles produites en Espagne et distribuées à travers les pharmacies de l'Hexagone. Par ailleurs, Sodilac rappelle que les laits pour bébé fabriqués en France sous les gammes : Doucéa, Actigest et Bio et les céréales infantiles ne figurant pas sur la liste des produits concernés peuvent être consommés sans risque. Sodilac invite les parents concernés à rentrer en contact avec leur médecin ou pharmacien pour les aider à choisir la formule qui conviendrait le plus à leur bébé. Dans le cas où une autre formule ne peut être envisagée, Sodilac leur propose de faire bouillir le lait pendant 2 minutes dans une casserole et non au four micro-ondes. Modilac conseille également à tous les parents dont les enfants présentent des symptômes de toxi-infection alimentaire de contacter rapidement un médecin. On espère que cette fois-ci Sodilac profite de la mésaventure de Lactalis et s'assure que toutes les formules concernées soient retirées le plus rapidement possible du marché. Au Maroc, plusieurs formulations lactées sont commercialisées par le laboratoire Maphar qui vient d'adresser une lettre circulaire à tous les grossiste-répartiteurs pour que tous les lots de Modilac soit retirés du marché. **Lettre circulaire adressée par Maphar (MAROC) :** >